

L'inclusion financière des personnes physiques, cas d'Algérie

Financial inclusion of natural persons, case of Algeria

Bensehamdi Ouarda Lina ^{1*}, Chouam Bouchama ²

¹ Labo REFEIRI, Université Mohamed Ben Ahmed- Oran 2,
(Algérie), linaouardabensehamdi@gmail.com

² Labo REFEIRI, Université Mohamed Ben Ahmed- Oran 2,
(Algérie), chouambouchama2002@yahoo.fr

Date de réception: 01/09/2022 Date d'acceptation:12/11/2022 date de publication: 31/12/2022

Résumé:

L'inclusion financière demeure la solution idéale pour le développement d'un système financier moins exclusif. Notre étude empirique s'appuie sur l'analyse du comportement des personnes physiques vis-à-vis les services financiers et les moyens de paiement électroniques offerts par les banques en Algérie. Les résultats de notre investigation soulèvent l'existence d'une résistance aux nouvelles transactions monétiques, ainsi qu'une absence des terminaux de paiement électroniques et une méconnaissance financière. De cela nous avons recommandé une sensibilisation sur les avantages et la sécurité de ces nouvelles technologies.

Mots clés : L'inclusion financière, les personnes physiques, les terminaux de paiement électroniques, la prospérité socioéconomique.

Classification JEL: G20, G41, Z13.

Abstract:

Financial inclusion remains the ideal solution for less exclusive financial system. Our empirical study is based on the analyse of individual's behavior against the financial services and electronic methods of money transaction offered by banks in Algeria. The results of our investigation raise the existence of resistance against these new electronic payment transaction, also a significant absence of electronic payment terminals and a financial illiteracy. From this we recommended making an awareness campaigns for average persons about the advantages of transaction money methods and its security.

Keywords: Financial inclusion, average persons, electronic payment, socio-economic prosperity.

Classification Jel Codes: G20, G41, Z13.

*Corresponding author: Bensehamdi Ouarda Lina

1. Introduction :

À nos jours, l'inclusion financière est devenue le sujet crucial des différents agents économiques que ce soient des chercheurs académiques ou bien des politiciens ; vu à son impact positif sur le développement sociologique, la croissance économique et la prospérité globale des pays. L'inclusion financière vise à déployer un système plus inclusif par l'intégration toutes les personnes physiques et morales dans le système financier et par la vulgarisation des services financiers, particulièrement au profit de la catégorie vulnérable. Elle constitue un enjeu économique primordial et un projet qui doit être bien pris en charge par les autorités publiques et les chercheurs, essentiellement pour les pays en voie de développement tel que l'Algérie, qui continue à engager des réformes de promotion de l'inclusion financière afin de lutter contre les exclusions bancaire et financière et limiter la demande sur la monnaie fiduciaire. Les entreprises individuelles ont une influence considérable sur le développement économique et la prospérité de la situation financière des ménages et leur intégration dans la vie commerciale, tandis que l'absence des services financiers peut entraîner des obstacles au cours de leurs transactions monétaires avec les tiers. En outre, l'amélioration de l'accessibilité aux services financiers en faveur de toutes les couches de la société, permet de faciliter leur vie quotidienne, à titre d'exemple : l'utilisation de la carte monétique (la carte interbancaire ou bien Edahabia) étant qu'un moyen de retrait et de paiement, pratique et sécurisé, et qui permet de gagner le temps perdu au niveau des postes d'Algérie.

À cet effet, et à travers une étude empirique basée sur deux volets de l'inclusion financière des personnes physiques à savoir, le premier volet s'intéresse à l'inclusion financière des entreprises individuelles, qui sont des personnes physiques exerçant une activité commerciale, et pour le deuxième volet, nous examinons l'inclusion financière des particuliers de différentes occupations ; étudiants, salariés, retraités ou autre. Tout en se basant sur les trois éléments clés

de l'inclusion financière qui sont ; la proximité des établissements bancaires, l'exploitation des produits financiers et la qualité des services bancaires ainsi que l'utilisation des moyens de paiement électroniques. À partir de là, il s'impose de répondre sur la question principale suivante : Quelle est la situation de l'inclusion financière des personnes physiques en Algérie ? Pour mieux structurer nos interrogations ; nous avons divisé la question principale en deux sous questions primordiales ; où-t-elle arrivé l'inclusion financière des personnes physiques en Algérie ? Et comment ces dernières réagissent face aux nouveaux outils électroniques ? Afin d'appréhender notre étude et répondre effectivement à nos questions, on a formulé les hypothèses suivantes :

Hypothèse 01 : L'inclusion financière des personnes physiques, atteint la moyenne en 2022.

Hypothèse 02 : Les entreprises individuelles se sont adaptées rapidement en installant des terminaux de paiement électronique.

Hypothèse 03 : La principale lacune d'inclusion financière des personnes physiques est la contradiction des services financiers avec les principes de l'Islam.

Notre étude a pour but d'analyser la situation actuelle de l'inclusion financière des personnes physiques, et déterminer le degré d'accessibilité et d'usage des services financiers, ainsi que leur qualité, plus précisément ; la proximité des banques, la possession d'un compte, la satisfactions des personnes physiques envers les conseils et le suivi portés par leurs banques, de plus la fréquence d'utilisation des nouvelles modalités de paiement tels que la carte monétique et les terminaux de paiement électroniques. La mesure de la performance de la stratégie de l'inclusion financière mise en place et le suivi de son évolution essentiellement à l'ère des dernières technologies étaient le but crucial de plusieurs organismes internationaux qui se sont engagés à analyser le degré de l'inclusion financière dans des différents pays, moyennant le calculé d'un ensemble des indicateurs principaux. Ces derniers se tournent autour

de trois éléments reflétant la maturité de l'inclusion financière à savoir l'accessibilité aux établissements financiers, l'usage efficace des produits financiers et l'abordabilité de ses coûts au profit de toutes les catégories de la société sans exception, tout en mettant l'accent sur la catégorie marginale qui souffre d'un pouvoir financier faible ou bien instable. Nous précisons ; la Banque Mondiale a publié la base de données sur l'inclusion financière Global Findex en collaboration avec 183 pays, elle contient 84 enquêtes et 776 séries qui traitent une masse de problématiques économique, financière, sociale et politique. En outre l'International Monetary Fund, a établi une enquête dont le thème est l'accès aux services financiers (Financial Access Survey), qui représente une autre source de données, au cours d'environ 82 années depuis 1940, elle contient 213 indicateurs et 190 économies.

Au long de notre recherche, nous nous référons aux indicateurs publiés par la Banque Mondiale et l'International Monetary Fund afin de présenter brièvement l'évolution de l'intégration financière des personnes physiques dans le système financier entre la période 2014-2019. De surcroît, nous avons créé deux enquêtes selon une démarche qualitative-quantitative, diffusées en 2022 sur les réseaux sociaux comme ; elles sont basées sur l'analyse et l'évaluation des trois clés essentielles de l'inclusion financière à savoir : l'accès, l'usage et la qualité des services financiers. Le premier questionnaire porte sur « l'inclusion financière et les activités commerciales », il est composé de quinze questions dont vingt entreprises individuelles ont collaboré ; pour le deuxième, il porte sur « l'inclusion financière des personnes physiques », il est composé d'onze questions dont 60 particuliers ont collaboré dans le but d'analyser leur inclusion financière ainsi que leur comportement vis-à-vis les nouvelles technologies financières telles que les cartés monétiques et les terminaux de paiement électroniques.

2. La définition de l'inclusion financière

La définition du concept de l'inclusion financière a pris plusieurs versions différentes, nous citons ; la Banque Mondiale l'a

défini étant que la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables (La Banque mondiale, 2018). D'après la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, la définition de l'inclusion financière est l'offre de services financiers adaptés aux populations exclues du système financier classique, à des conditions soutenables, à la fois pour les offreurs, légalement reconnus, que pour les bénéficiaires (BCEAO, 2019). Selon la Banque Centrale d'Algérie, l'inclusion financière est la disponibilité et l'utilisation de tous les services financiers par les différents segments de la société dont les institutions et les particuliers, surtout ceux qui sont marginalisés, à travers les canaux officiels, notamment les comptes courants et d'épargne, les services de paiement et de transferts, les services d'assurance, les services de financement et de crédit et des innovations des services financiers plus adaptés avec des prix compétitifs et raisonnables (La banque d'Algérie, s.d.).

Du point de vue des chercheurs, l'accès aux services financiers ouvre des portes aux familles, en leur permettant de lisser leur consommation et d'investir dans leur avenir grâce aux facilités financières obtenues qui leur assure un niveau confortable d'éducation et de la santé. L'accès au crédit permet aux entreprises aussi de se développer, en créant des emplois et en réduisant les inégalités. L'inclusion financière jette un pont entre les opportunités économiques et les résultats (Furusawa, 2016). Elle constitue un ensemble de moyens qui assure l'accessibilité, la disponibilité et l'usage des services financiers à prix abordable, pour tous les membres d'une économie (Sarma, 2008). Nous pouvons l'exposer aussi en tant que l'état ou les services financiers sont fournis par un éventail de prestataires, principalement le secteur privé pour atteindre tous ceux qui pourraient les utiliser (Ukpaï Kama & Mustapha Adigu, 2013).

3. Un aperçu empirique de l'inclusion financière

Le projet de l'inclusion financière est un défi pour tous les pays, essentiellement ceux qui sont en voie de développement, qui cherchent par tous les moyens d'améliorer le niveau de vie de leurs citoyens à travers la mise en place d'un système financier inclusif et à la portée de toutes les catégories sociales. À l'égard de donner des exemples sur les stratégies de l'inclusion financière suivies et les décisions appliquées par des différents pays, nous évoquons quelques expériences et études empiriques établies sur la base des statistiques de l'International Monetary Fund (Ratna, Martin, Papa, & Adolfo, 2015) :

- Inde : prêts sectoriels prioritaires et accès universel.

La politique de long-standing de la banque de réserves de l'Inde, en matière de prêts aux secteurs prioritaires (PSL) oblige les banques à réserver 40 % de leurs actifs au profit du secteur prioritaire. La majorité des banques du secteur public ont répondu favorablement à cette exigence, mais elles se retrouvent avec des prêts improductifs élevés et un risque de crédit concentré. Le rapport de la banque indienne des réserves (2014) propose, entre autres, les recommandations suivantes :

- Créer des banques de consommation et d'investissement de gros qui n'acceptent pas de dépôts de détail et seraient donc soumises à des exigences de fonds propres moins élevées ;
- S'engager dans des prêts basés sur la relation afin que les agents de crédit aient plus d'informations "soft" sur leur client ;
- Acheter une protection contre les précipitations et les risques liés aux prix des matières premières. Il serait obligatoire de déclarer les prêts aux bureaux de crédit et de divulguer les niveaux de concentration dans leurs états financiers.

Pradhan Mantri Jan Dhan Yojana déclarent qu'une initiative de l'inclusion financière, a été lancée dans le but d'ouvrir un compte bancaire pour chaque ménage ; en offrant des incitations tels que des

soldes nuls, des facilités de découvert et une assurance-vie gratuite, les chiffres d'inscription ont grimpé en flèche, avec près de 170 millions de comptes ouverts au début de juillet 2015. Le programme s'est fortement appuyé sur les banques d'État, représentant 97 % des inscriptions. Reste à savoir combien les comptes sont réellement utilisés. La poussée vers la littératie financière par le Centre national.

- Pays-Bas : littératie financière en 2006,

La stratégie nationale pour l'éducation financière a réuni quelques 40 partenaires du secteur financier, du gouvernement, des organisations d'informations et de consommateurs et du monde universitaire pour responsabiliser les consommateurs en matière de services financiers. Présidée par le ministère des finances, la stratégie nationale (le plan d'action Money Wise) se concentre sur l'amélioration des connaissances financières des ménages à travers l'éducation des consommateurs et la réglementation des marchés financiers. Le plan d'action révisé 2014-2018 met l'accent sur la gestion de l'argent, la planification financière et la prise de décisions éclairées sur les produits financiers.

- Nigéria : une approche à plusieurs volets.

La stratégie globale de l'inclusion financière en 2012 vise à réduire le taux d'exclusion de 46% de la population adulte (en 2010) à 20% d'ici 2020. En collaboration avec les principales parties prenantes, la stratégie vise à surmonter cinq obstacles majeurs à l'inclusion financière : le revenu, l'accès physique, littératie financière, l'abordabilité et l'admissibilité. Les éléments clés comprennent l'introduction d'une approche à plusieurs niveaux de la connaissance du client qui équilibre les barrières à l'entrée avec la nécessité d'assurer l'intégrité du secteur financier ; un programme actif de littératie financière; cadre renforcé de protection des consommateurs ; système de paiement mobile développé ; et les efforts visant à améliorer l'accès au crédit pour les petites et moyennes

entreprises, tels que l'introduction d'un registre des garanties mobilières.

Par ailleurs, nous mentionnons un ensemble des études empiriques récentes qui démontrent que l'inclusion financière élevée peut influencer de sa part la stabilité et conduits à des compromis. Dans le cas des entreprises, un meilleur accès au crédit pourrait accroître les prêts improductifs dans les banques, entraînant ainsi un compromis avec la stabilité (Era Dabla-Norris, Yan Ji, Robert Townsend, & D. Filiz Unsal , 2015). Sur le point des ménages, lors une inclusion financière plus élevée grâce à un accès et à une utilisation plus large des dépôts peuvent considérablement atténuer les retraits de dépôts en période de crise financière (Rui Han & Martin Melecký, 2013). En ce qui concerne la stabilité économique, Mehrotra et Yetman, étudiant 130 pays, constatent que la volatilité de la consommation globale est plus faible dans les pays où l'inclusion financière est élevée, en particulier pour les mesures de la possession de compte et de l'épargne dans une institution financière formelle (Aaron Mehrotra & James Yetman, 2015).

4. Les indicateurs de l'inclusion financière

Plusieurs centres de recherches et organisations internationales ont effectué des expériences empiriques sur l'état de l'inclusion financière dans le monde entier, en collaboration avec une masse de pays, tels que Global Findex de la banque mondiale, Financial Access Survey de l'International Monetary Fund (IMF), l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) etc. Leurs études s'appuient sur un ensemble des enquêtes destinées aux différents agents économiques, à savoir les institutions financières et non financières, les particuliers des différentes catégories de la société et ainsi les entreprises publiques et privées. A partir des résultats obtenus par ces enquêtes, ils mesurent les indicateurs d'inclusion financière. Ces derniers sont de nature quantitative, permettant de décrire le degré de l'inclusion financière dans un pays, et ayant pour objectifs de mesurer les aspects

les plus élémentaires et fondamentaux de l'inclusion financière d'une manière standardisée et spécifique à un pays en particulier. Ils présentent un outil d'aide à la décision pour les responsables politiques et les autorités publiques, afin de mettre en place une meilleure stratégie de l'inclusion financière, améliorer et suivre son progrès dans le temps.

Nous pouvons les structurer en deux catégories afin de bien expliciter la vision de chacune ; la première catégorie, contient l'ensemble des indicateurs d'inclusion financière des particuliers, et la deuxième catégorie porte sur des indicateurs d'inclusion financière des PME. A titre d'exemple, nous citons quelques-uns sur la base des indicateurs retenus par l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI) et le G20 (permettant les comparaisons internationales).

4.1. Les indicateurs relatifs aux particuliers

- L'accès :

Il fait référence à la capacité d'utiliser les services financiers offerts par des institutions formelles. Afin d'évaluer le degré d'accès, il importe d'identifier et d'analyser les obstacles potentiels à la possession et à l'utilisation d'un compte d'institution financière, tels que le coût ou la proximité physique des points de services financiers, nous pouvons obtenir ces informations à travers les indicateurs d'inclusion financière, comme :

- Le nombre des guichets automatiques de billets (ou bien les DAB) dans un périmètre de 1000 Km² ;
- Le nombre des guichets automatiques de billets (ou bien les DAB) pour 100 000 adultes ;
- Le nombre des institutions financières dans un périmètre de 1000 Km² ;
- Le nombre des institutions financières pour 100 000 adultes ;
- La répartition géographique des guichets automatiques de billet dans des zones particulières comme les zones rurales ;

· La répartition géographique des institutions financières dans des zones particulières comme les zones rurales ...

- L'usage :

Il se réfère à fréquence d'utilisation des divers services financiers adaptés selon les besoins des clients, ainsi à la durée d'utilité dans le temps. Ce type d'informations peut être obtenu par les indicateurs d'inclusion financière suivants :

- Le nombre de comptes pour adulte + 15 ans, ayant une éducation primaire ou moins ;
- Le nombre de comptes pour adulte + 15 ans, ayant une éducation secondaire ou plus ;
- Le nombre de comptes de dépôt pour 10 000 adultes ;
- Le nombre de comptes d'emprunt pour 10 000 adultes ;
- Le nombre de comptes pour adultes +15 ans ;
- Le nombre de comptes de dépôt dans les zones rurales ...

- La qualité :

Elle est une dimension difficile à évaluer par rapport aux autres dimensions d'inclusion financière, en raison de l'intervention de plusieurs facteurs affectants la qualité, comme le cout des services financiers, la protection du consommateur et sa confiance, la sensibilisation des clients aux avantages liés aux services financiers. Ces informations ne peuvent pas être obtenues que par des enquêtes sur le marché.

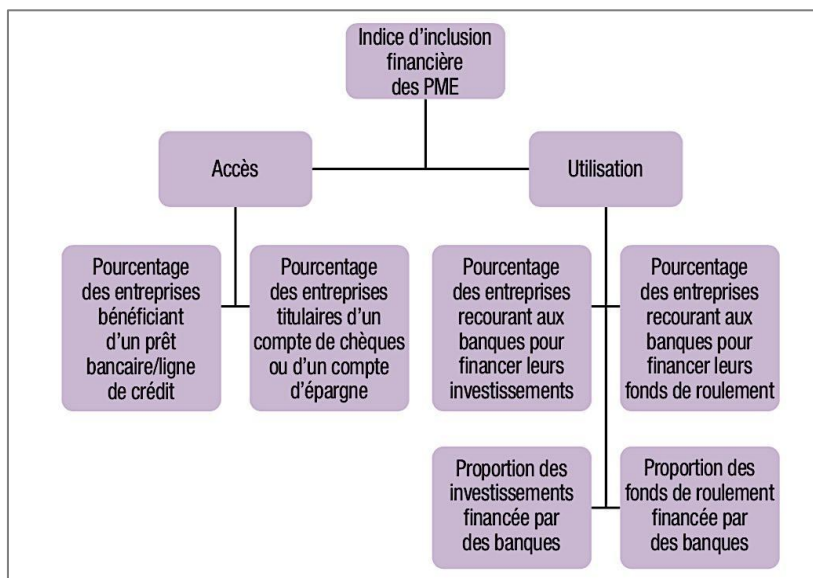
4.2. Les indicateurs relatifs aux petites et moyennes entreprises

Les indicateurs d'inclusion financière des PME se mesurent d'une manière générale à travers les dimensions ; d'accessibilité aux institutions financières formelles, de disponibilité et d'utilisation des services financières d'une manière effcience et efficace. Autrement dit, cette catégorie d'indicateurs représente le pourcentage des petites et moyenne entreprises bancarisées et bénéficiaires d'un ou de

plusieurs services financiers. Global Findex et Financial Access Survey sont deux bases de données permettant de s'acquérir des indicateurs nécessaires, nous citons quelques-uns :

- Emprunter pour démarrer, exploiter ou agrandir une ferme ou des entreprises, selon le niveau d'éducation, le sexe, la zone habitée ou l'âge ;
- La part en pourcentage des PME ayant un compte dans un établissement financier formel ;
- Le nombre de PME ayant des comptes de dépôt/nombre de comptes de dépôt ou nombre de PME déposantes/nombre de déposants ;
- La part en pourcentage des PME ayant un prêt ou une ligne de crédit en cours ;
- Le nombre des PME ayant un prêt en cours / le nombre de prêt en cours ou, le nombre de prêt en cours des PME/ le nombre de prêt en cours ...

Figure N°1. Les indicateurs de l'inclusion financière des PME



Source : (Nicolas, 2019).

5. L'évolution de l'inclusion financière entre la période 2014-2019

À partir de notre observation aux indicateurs publiés par la Banque Mondiale et l'International Monetary Fund, nous constatons qu'en Algérie le pourcentage de la population ayant +15 ans et possédant un compte dans une banque ou une autre institution financière par eux même ou bien par l'intermédiaire d'un membre de famille, atteint 42,77% en 2017, ainsi que le niveau d'éducation influence le taux de possession d'un compte ; dont nous remarquons que le pourcentage de la population ayant une éducation secondaire et plus, est plus élevé que celle ayant une éducation primaire ou moins. (Table N°1)

Table N°1. La possession d'un compte dans une institutions financière selon le niveau d'éducation (+15 ans %)

	+15 ans %	Éducation primaire ou moins	Éducation secondaire ou plus
Algérie en 2017	42,77662659	38,94815826	48,95936584

Source : *Global Findex base de données.*

Par ailleurs, au cours de la période centrée entre 2014-2019 la densité du réseau des banques commerciales -l'ensemble des agences et des filiales est pris en compte- pour 100 000 adultes, n'a marqué aucune croissance considérable, ainsi que la diminution des comptes de dépôt et la minorité des comptes de prêt pour 1 000 adultes, ont révélé une croissance de l'exclusion bancaire due à l'utilisation inefficience et inefficace des services financiers. (Table N°2)

Table N°2. L'accessibilité aux services financiers 2014-2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'agences de banques commerciales pour 100 000 adultes	5,21	5,26	5,25	5,22	5,22	5,23
Nombre de comptes de dépôt	574,24	560,91	545,37	523,68	520,28	551,99

auprès de banques commerciales pour 1 000 adultes						
Nombre de comptes de prêt auprès de banques commerciales pour 1 000 adultes	47,80	53,87	50,92	47,38	54,84	59,69

Source : *Global Findex base de données.*

En ce qui concerne le nombre des guichets automatiques de billets pour 100 000 adultes, nous notons que le taux de croissance des points de prestations des services financiers automatiques a passé de 9,72% en 2015 à un taux plus bas ; plus précisément 1,04% en 2019. De surcroît, le nombre total des guichets automatiques de billets sur le territoire national ne couvre pas la globalité de la demande sur les services financiers automatiques. (Table N°3)

Table N°3. Le taux de croissance des guichets automatiques de billets pour 100 000 adultes (2014-2019)

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de croissance de nombre de GAB	9,72	2,63	6,53	4,49	1,04

Source : *Global Findex base de données.*

6. Résultats et Discussion

6.1. L'inclusion financières des entreprises individuelles

À partir des résultats récoltés par notre investigation, nous remarquons que parmi les vingt personnes enquêtées et exerçant une activité commerciale, 60% déclarent que leur banque est accessible tandis que le reste la considère comme assez accessible ; ce qui signifie qu'ils n'affrontent pas des difficultés à y accéder. Quant à la question d'accueil, les réponses ont dévoilé que 80% des enquêtés évaluent sa qualité étant que moyenne, alors que le reste la trouvent

excellente. S'agissant de la possession d'un compte dans une banque, 15% d'eux possèdent plus qu'un compte dans une banque, mieux précisément 50% possèdent un compte chèque, 40% un compte commercial et 30% un compte devise, alors que personne ne possède un compte d'épargne. Par ailleurs, la veille des banques sur l'orientation de ses clients et le suivi de leurs choix, est jugée utile par la majorité qui représente 85% dont 10% la trouvent très utiles, alors que le reste la considère inutiles.

Par rapport aux prix, il sort que les produits financiers offerts par les banques ne sont pas faciles à obtenir ; les statistiques ont montré que seulement 15% d'eux, ne les trouvent pas coûteux. Tandis que la plupart des commerçants qui constituent 70% soulignent que les prix des services financiers de leurs banques sont peu coûteux, et que 15% restant ont mal à répondre à ces prix. En termes de la relation banque – commerçant, 35% ont une forte confiance à leur banque et 60% l'évaluent étant que moyenne, alors que le reste a une confiance faible.

Table N°4. Récapitulation du niveau d'inclusion bancaire des entreprises individuelles sur l'échelle de dix en 2022

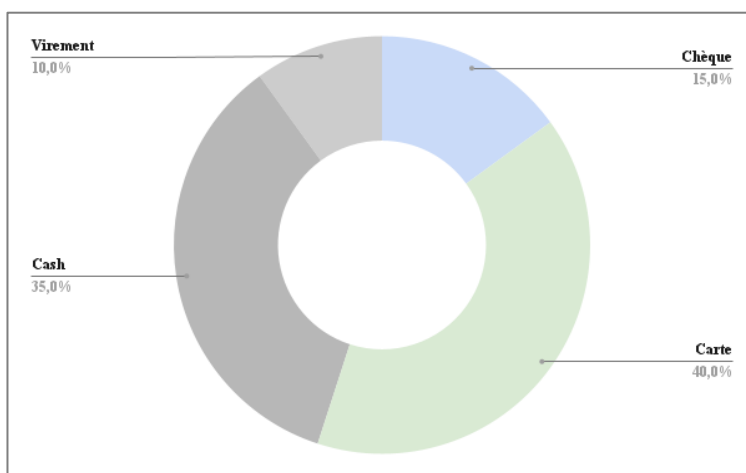
L'élément	L'évaluation
L'accessibilité physique	06
L'accueil des personnes physiques	10
La possession d'un compte	10
L'orientation et le suivi des clients	08,50
Le prix des services financiers	01,50
La confiance banque-client	09,50
Le niveau en moyenne	07,58

Source : *Etablie par l'auteure.*

En ce qui concerne, les modalités de paiement, les données obtenues indiquent que le moyen le plus utilisé chez les commerçants est la carte monétique ; 40% d'eux l'utilisent pour effectuer leurs transactions monétaires dont la plupart de 75% la trouvent plus rapide,

fiable et qu'elle permet aussi la traçabilité des transactions monétaires. Alors que 12,5% l'utilisent pour des raisons de sécurité dans le but est d'éviter le déplacement avec une grande somme d'argent pour le reste, l'utilise car ils ont été motivés par la disponibilité des terminaux de paiement électroniques. Cependant 35% préfèrent payer leurs factures en cash, 15% par chèque et le reste choisit de payer par virement que ce soit bancaire ou postale. La catégorie qui n'utilise pas la carte monétique, constitue 60% de la population enquêtée, nous détaillons que 25% d'eux ne possèdent pas une carte, 25% ont l'habitude de payer en cash et ils refusent de changer leur modalité de paiement, cependant que 41,7% d'eux prétendent que l'absence des terminaux de paiement électroniques est la raison pour laquelle ils recourent vers un moyen de paiement traditionnel, alors que le reste ne fait pas confiance aux transactions monétaires moyennant les terminaux de paiement électroniques ainsi que les cartes.

Figure N°2. Les modes de paiement utilisé par les entreprises



individuelles

Source : *L'étude empirique établie par l'auteure.*

Par rapport à l'exploitation des terminaux de paiement électroniques, les réponses des entreprises individuelles enquêtées montrent que 65% d'eux n'ont pas implanté un terminal de paiement

électronique pour les raisons suivantes ; 35% d'eux préfèrent être payé en cash, 30% ignorent les avantages engendrés par cet outil électronique, d'autre 30% ont l'intention de l'implanter prochainement et le reste utilise le chèque. Contrairement aux 35% résidus qui ont installé un terminal de paiement électronique, ils confirment que ce mode de paiement a permet de gagner du temps et que la fréquence de son utilisation par les clients est moyenne, dont la majorité sont des commerçants, salariés ou bien ils pratiquent des professions libérales (successivement).

6.2. L'inclusion financières des particuliers

Les réponses collectées par notre investigation aux particuliers, révèlent que 76,3% des enquêtés utilisent souvent leur compte courant postal, tandis que 55,9% possèdent un compte dans une banque, dont 20% de cette catégorie détiennent au moins un compte dont celui de devise est le plus sollicité à 25%, suivi par le compte chèque et le compte épargne à 46,66% (les deux) et une personne sur soixante a un compte commercial. Il est important de souligner aussi qu'il existe plusieurs raisons pour lesquelles les particuliers enquêtés n'ont pas un compte dans une banque, et qui sont classées par ordre de fréquence¹ comme suit ; le manque du besoin aux services financiers, les procédures et la paperasse exigées sont compliquées, les principes des services financiers se contredisent avec la religieuse islamique et pour l'inaccessibilité aux banques et les prix des services financiers sont des motifs faibles d'exclusion bancaire.

Nous avons demandé aux individus enquêtés qui s'adressent aux banques d'évaluer la qualité des services bancaires offerts y compris la proximité ; leurs réponses ont démontré que ; d'une part il y existe 72,7% ont aucune difficulté d'accéder à la banque, 24,2% trouvent qu'elle est assez accessible, alors que le reste souffre toujours de l'inaccessibilité. D'autre part, 51,5% d'eux ont une forte confiance à

¹ Ordre de fréquence est décroissant.

leur banque et le reste leur confiance est moyenne. Pour les conseils et le suivi des banques aux choix des clients ; les chiffres enregistrés indiquent que la majorité à 71% les considère utiles, 14,3% les trouvent très utiles, alors que le reste les jugent inutiles.

En matière des modalités de paiement, nous constatons que seulement 28,8% des individus enquêtée règlent leurs dépenses tels que les courses quotidiennes, les différentes factures en utilisant la carte monétique, dont 41,2% d'eux l'utilisent car elle permet de gagner du temps et d'éviter les erreurs de calculs, autre tranche de 35,3% car elle permet d'éviter le déplacement avec une somme d'argent importante et 23,5% ont été motivés par la disponibilité des terminaux de paiement électroniques. Contrairement à la majorité qui représente 71,2% des enquêtés ; n'utilise pas la carte monétique entant que moyen de paiement, en raison que 38,1% d'eux ne possèdent pas une carte, 26,2% déclarent que l'absence des terminaux de paiement électroniques est la cause de cette inutilisation, 21,4% préfèrent toujours payer en cash, et le reste ne fait pas confiance aux transaction monétaires effectuées via les terminaux de paiement électroniques.

7. Conclusion :

A l'issu du travail de recherche, nous donnons un résumé de tout ce qui a été abordé dans le contenu de la recherche, en faisant apparaitre les principaux résultats obtenus et pour terminer nous mettons en lumière un ensemble de recommandations ayant trait à l'amélioration de l'inclusion financière au profit des personnes physiques. Les réponses que nous avons soulevé par notre étude empirique, font ressortir que les banques sont facilement accessibles au profit de la majorité des entreprises individuelles et des particuliers, tandis que l'existence d'une catégorie qui les trouve inaccessible nous poussons à recommander la révision de la répartition des établissements bancaires et leurs agences en se basant sur les zones rurales.

Par ailleurs, il importe de souligner qu'un nombre considérable de personnes constituant environ 44% de la large population enquêtée, ne possèdent pas un compte dans une banque ; ce constat explicite en effet la demande faible sur les services financiers et la difficulté des procédures et la paperasse exigées par la banque. De plus, nous constatons que le compte d'épargne est faiblement sollicité par les personnes physiques dont moins qu'un quart des particuliers questionnés épargnent leur argent au niveau des banques ; s'agissant des entreprises individuelles, nous remarquons une absence totale de l'exploitation d'un compte d'épargne ce que nous expliquons à titre d'hypothèse qu'ils réinvestissent leurs argents au lieu de l'épargner. En outre, la principale raison d'exclusion financière des personnes physiques était la faible demande sur les services financiers ; ce qui infirme notre troisième hypothèse. La contradiction des services financiers avec les principes de l'Islam présente un motif faible de l'exclusion financière.

En ce qui concerne la qualité des services offerts par les banques, les personnes interrogées ont dévoilé que la plupart du temps les conseils donnés et le suivi de leurs choix sont considérés comme utiles, en revanche une minorité les évalue inutiles ; à partir de là, nous recommandons de prendre en charge l'insatisfaction de cette minorité afin d'identifier les lacunes et améliorer les offerts pour mieux répondre aux besoins des clients. Pour les prix des produits financiers, les avis des entreprises individuelles questionnées varient entre coûteux et très coûteux, en généralisant cet avis sur toutes les personnes physiques, nous notons que les prix peuvent fortement constituer une cause principale de l'exclusion bancaire de la couche vulnérable de la société. Ces résultats confirment notre première hypothèse ; le niveau de l'inclusion financière des personnes physiques en Algérie dépasse la moyenne en 2022 d'un pourcentage de 70,58%.

Au sujet des modalités de paiement, il est nécessaire de mettre l'accent sur un ensemble des résultats à savoir ; l'inutilisation

marquante de la carte monétique par les entreprises individuelles ainsi que par les particuliers, là nous enregistrons en moyenne 31,5% d'eux ne possède pas une carte. De surcroît le manque sévère des terminaux de paiement électroniques au niveau des différentes commodités tels que les magasins, les restaurants, les pharmacies, les kiosques, les centres commerciaux etc. sur ce point nous notons en moyenne 33,95% des personnes physiques révèlent que l'indisponibilité des terminaux de paiement électroniques est la raison pour laquelle ils n'utilisent pas la carte. D'autre part, nous consignons qu'il y a une résistance aux changements de modalités de paiement par une moyenne de 30,7% des enquêtées qui préfèrent toujours les modes de paiement traditionnels. Parmi cette catégorie en moyenne 11,3% n'utilisent pas la carte monétique pour régler leurs dépenses car ils mettent en doute l'honnêteté des transactions monétaires effectuées par les outils électroniques. En ce qui concerne le comportement des personnes physiques envers les terminaux de paiement électroniques, notre deuxième hypothèse est toujours ouverte voyant la déclaration du manque sévère des terminaux de paiement électroniques ce qui importe de recommander la vulgarisation des TPE dans les magasins et les points commerciaux.

Ces constats généraux nous mènent à souligner la nécessité à renforcer la confiance des personnes physiques aux transactions monétaires effectuées via les outils électroniques et à améliorer leur culture financière sur les avantages qu'ils peuvent y bénéficier des différents produits financiers y compris les nouveaux outils électroniques ainsi que la sécurité de ces moyens. Il est nécessaire de renforcer aussi le réseau des terminaux de paiement électroniques. Nous recommandons une étude approfondie sur l'inclusion financières des individus de différents segments.

8. Annexes :

Série name	2011	2014	2017
Account, income, poorest 40% (% ages 15+)	23,09460258	36,97107315	34,97080231
Account, income, richest 60% (% ages 15+)	40,50180054	59,46363068	47,9671402
Account (% age 15+)	33,28611374	50,47578812	42,77662659
Account, older adults (% ages 25+)	39,87555695	57,4825592	48,74707794
Account, young adults (% ages 15-24)	20,29713249	38,45155716	28,58359909
Financial institution account (% age 15+)	33,28611374	50,47578812	42,77662659
Financial institution account, older adults(% age 25+)	39,87555695	57,4825592	48,74707794
Financial institution account, primary education or less(% age 15+)	30,0699501	48,35067749	38,94815826
Financial institution account, rural(% age 15+)	23,59000969	42,32218933	43,7779541
Financial institution account, secondary education or more(% age 15+)	40,27552032	55,32004929	48,95936584
Financial institution account,income,poores 40% (% age 15+)	23,09460258	36,97107315	34,97080231
Financial institution account,income,richest 60% (% age 15+)	40,50180054	59,46363068	47,9671402
Financial institution account,young adults(% age 15-24)	20,29713249	38,45155716	28,58359909
No account because financial institutions are too far away (% age 15+)	4,049294472
No account because financial services are too expensive (% age 15+)	5,164600849
No account because financial institutions are too far away (% without a financial institution account, age 15+)	6,821481228
No account because financial services are too expensive (% without a financial institution account, age 15+)	8,700336456
No account because of insufficient funds (% age 15+)	21,09152222
No account because of insufficient funds (% without a financial institution account, age 15+)	35,53098297
No account because of lack of necessary documentation (% age 15+)	6,828922749
No account because of lack of necessary documentation (% without a financial institution account, age 15+)	11,50406933
No account because of lack of trust in financial institutions (% without a financial institution account, age 15+)	14,59257889
No account because of lack of trust in financial institutions (% age 15+)	8,662290573
No account because of no need for financial services ONLY (% age 15+)	7,112438202

No account because of no need for financial services ONLY (% without a financial institution account, age 15+)	11,98168278
No account because of religious reasons (% age 15+)	4,505722523
No account because of religious reasons (% without a financial institution account, age 15+)	7,590384007
No account because someone in the family has an account (% without a financial institution account, age 15+)	20,64986229
No account because someone in the family has an account (% age 15+)	12,25794983
Saved at a financial institution (% age 15+)	4,325699329	13,77463913	11,42224598
Saved at a financial institution, income, poorest 40% (% age 15+)	0,5971872211	10,86299419	5,912555218
Saved at a financial institution, income, richest 60% (% age 15+)	6,965521812	15,71243572	15,08593845
Saved at a financial institution, older adults (% age 25+)	6,033198833	16,48112488	15,05152893
Saved at a financial institution, primary education or less(% age 15+)	2,910636425	13,16233826	10,86131573
Saved at a financial institution, rural (% age 15+)	2,720241308	10,84206867	12,58489609
Saved at a financial institution, secondary education or more (% age 15+)	7,400933743	15,1703949	12,86079025
Saved at a financial institution, young adults (% age 15-24)	0,9599106312	9,130067825	2,794671535
Used a mobile phone or the internet to access a financial institution account in the past year (% age 15+)	2,02330637
Used a mobile phone or the internet to access an account (% age 15+)	2,02330637
Used a mobile phone or the internet to access an account, income, poorest 40% (% age 15+)	1,459578156
Used a mobile phone or the internet to access an account, income, richest 60% (% age 15+)	2,398159981
Used a mobile phone or the internet to access an account, older adults (% age 25+)	2,324315071
Used a mobile phone or the internet to access an account, primary education or less (% age 15+)	1,576659322
Used a mobile phone or the internet to access an account, rural (% age 15+)	1,876472473
Used a mobile phone or the internet to access an account, secondary education or more (% age 15+)	2,769273043
Used a mobile phone or the internet to access an account, young adults (% age 15-24)	1,307744861

9. Liste de bibliographie :

- Aaron Mehrotra , & James Yetman. (2015, 03 18). *Financial inclusion - Issues for central banks*. *Revue trimestrielle BRI*.
- Abor, J., Amidu, M., & Issahaku, H. (2018). *Mobile telephony, financial inclusion and inclusive growth*. . *Journal of African Business*, 430-453.
- Andrianaivo, M. K. (2011). *Financial Inclusion, and Growth: Evidence from African countries*. . Washington: IMF Document de travail, n° 11/73, IMF.
- Banque mondiale . (2021, 08 03). *financial inclusion* . Récupéré sur Banque mondiale:
<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>
- BCEAO. (2019). *Inclusion financière dans l'UEMOA : définition, état des lieux et défis*. Dakar: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
- CGPA. (2015). *L'inclusion financière numérique : enjeux pour les clients et les organismes de réglementation, de controle et de normalisation* . CGPA.
- Corrado, G., & L. (2017). *Inclusive finance for inclusive growth and development*. *Current Opinion in Environmental Sustainability*. Elsevier, 19-23.
- Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. (2012). *Measuring financial inclusion: The global finindex database*. Washington: World bank.
- Digital in Algeria. (2021, 08 25). Récupéré sur Datareportal:
<https://datareportal.com/digital-in-algeria>
- Dixit, R. a. (2013). *Financial inclusion for inclusive growth of India-A study of Indian states*. *Revue internationale de gestion d'entreprise et de recherche*.
- Era Dabla-Norris, Yan Ji, Robert Townsend, & D. Filiz Unsal . (2015, 01 27). *Identifying Constraints to Financial Inclusion and Their Impact on GDP and Inequality: A Structural Framework for Policy*,. IMF.
- Furusawa, M. (2016, 09 20). *Finance pour tous : Promouvoir l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest* Par. Consulté le 09 20, 2021, sur *Internationa Monetary Fund*:
<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2016/09/20/sp092016->

Financial-Inclusion-Bridging-Economic-Opportunities-and-Outcomes

G20, Utoronto. (2021, 08 19). Récupéré sur G20:

<http://www.g20.utoronto.ca/2010/to-principles-fr.html>

Harley, T., Adegoke , A., & Adegbola, D. (2017). *Role of financial inclusion in economic growth and poverty reduction. Internal Journal of Research in Economics and Social Sciences*, 265-271.

IMF. (2021, 08 11). Récupéré sur DataIMF: <http://data.imf.org:443>

Kamalu, K. (2016). *Causal link between financial developments, Financial inclusion and economic growth in Nigeria . 08.*

La banque d'Algérie. (s.d.). Bank of Algeria. Consulté le 09 20, 2021, sur Bank of Algeria: <https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/inclusion7.pdf>

La Banque mondiale. (2018, 10 02). Banquemonde. Consulté le 09 20, 2021, sur Banque mondiale:

<https://www.banquemonde.org/fr/topic/financialinclusion/overview#1>

Lee, C.-C. W.-W.-J. (2020). *Financial inclusion, financial innovation, and firm's sales growth. Revue internationale d'économie et de finance.*

Luintel, K., Khan, M., Leon-Gonzalez, R., & Li, G. (2016). *Financial development structure and growth : new data method and results . Journal of international financial markets, institutions and money .*

Nicolas, É. d. (2019). *L'inclusion financière des petites et moyennes entreprises au Moyen-Orient et en Asie centra, . Blancher, N° 19/02.*

Ratna, S., Martin, C., Papa, N., & Adolfo, B. (2015). *Financial Inclusion: Can It Meet Multiple Macroeconomic Goals? International Monetary Funds.*

Rui Han , & Martin Melecký. (2013). *Financial Inclusion for Financial Stability: Access to Bank Deposits and the Growth of Deposits in the Global Financial Crisis. Banque Mondiale.*

Sarma, M. (2008, 06 26). *Index of Financial Inclusion. India Council for Research on International Economic Relations.*

Ukpai Kama , & Mustapha Adigu. (2013, 12 09). *Financial Inclusion in Nigeria: The Journey so Far. SSRN.*